

GROS PLAN SUR LA COPARENTALITÉ

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, C'EST BÉNÉFIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE!



COPARENTS : Des adultes, reconnus comme parents auprès de l'enfant, qui agissent et communiquent pour son bien-être, quelle que soit leur réalité parentale.

Quelle que soit la configuration familiale, c'est ENSEMBLE que les parents peuvent contribuer le mieux au bonheur des membres de leur famille!

COPARENTALITÉ

« La façon dont les parents travaillent conjointement à l'éducation de leur enfant, comme du *parentage partagé*, ou encore comme la qualité de la coordination entre les conjoints dans leur rôle de parents (Dufresne, 2016). »

■ Origine du concept : la séparation conjugale

La coparentalité est un concept initialement introduit, au début du XXI^e siècle, dans un contexte de séparation conjugale, pour définir la relation qui perdure entre les parents, une fois que le couple conjugal n'existe plus. Le principe de coparentalité repose sur le droit de l'enfant à conserver une relation équilibrée avec ses deux parents, même s'ils sont séparés ou divorcés. Comme concept juridique, la coparentalité va permettre de définir le partage des droits et des responsabilités de chacun des parents auprès de l'enfant.

■ Les enfants au cœur de la coparentalité

Une vision coparentale, pour les parents eux-mêmes comme pour les intervenants qui les accompagnent, est un moyen privilégié de replacer l'enfant au cœur des enjeux. Elle favorise la collaboration et le travail en équipe entre les parents, en vue d'atteindre un objectif commun : le bien-être, le développement et la sécurité de l'enfant.

■ L'importance de l'engagement paternel

De nos jours, les pères revendiquent le souhait de s'impliquer davantage auprès de leurs enfants et leur famille. Les parents sont de plus en plus nombreux, surtout chez les jeunes, à vouloir vivre une parentalité plus égalitaire. La coparentalité passe donc par une valorisation de l'engagement paternel, bénéfique à chacun des membres de l'écosystème familial.

■ Un levier à l'égalité entre les femmes et les hommes

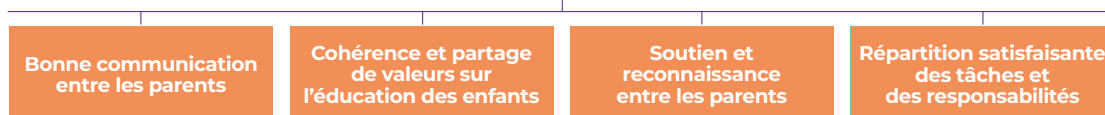
Soutenir la coparentalité et l'engagement paternel est un levier de transformation sociale extraordinaire pour permettre de :

- Renforcer l'égalité entre les mères et les pères au quotidien, par une plus grande implication de ces derniers, notamment en matière de partage des tâches et des responsabilités.
- Favoriser la conciliation famille-travail des mères.
- Offrir aux enfants des modèles plus égalitaires et œuvrer à la transmission de ces valeurs au sein des familles et de la société.

■ Une vision inclusive des multiples réalités parentales

Aujourd'hui, adopter le point de vue de la coparentalité est aussi un moyen d'inclure et prendre en compte la grande diversité des réalités parentales. La coparentalité inclut les parents de même sexe, les grands-parents, les tuteurs légaux, les parents adoptifs, les parents vivant en couple, en situation de garde partagée, de famille recomposée, etc.; soit tous ceux qui font partie d'une équipe parentale et doivent travailler ensemble, en coconstruction, pour prodiguer la meilleure éducation possible à l'enfant.

CONDITIONS GAGNANTES



LA COMMUNICATION : INGRÉDIENT CLÉ D'UNE ÉQUIPE COPARENTALE

Quelle que soit la structure familiale (que les personnes forment, aient formé ou n'aient jamais formé un couple), la communication entre les parents peut être :

- **COOPÉRATIVE** : les adultes communiquent régulièrement et de concert, dans une direction commune, au sujet des enfants.
- **PARALLÈLE** : les adultes communiquent minimalement et strictement en lien avec les enfants.

La qualité cette communication entre les parents pourra à son tour définir si le coparentage est de type :

- **POSITIF** : collaboration, coopération, accord, soutien
- **NÉGATIF** : désaccord, opposition, iniquité, conflit

Communiquer implique à la fois de **PARLER**, **ÉCOUTER** et **TROUVER DES SOLUTIONS ENSEMBLE**.

Tout particulièrement pour les parents qui vivent séparément, les informations importantes concernant l'enfant devraient être partagées **SUR UNE BASE RÉGULIÈRE** et les informations communiquées devraient être **COMPLÈTES, PRÉCISES** et **TRANSMISES À TEMPS**.



DÉFIS

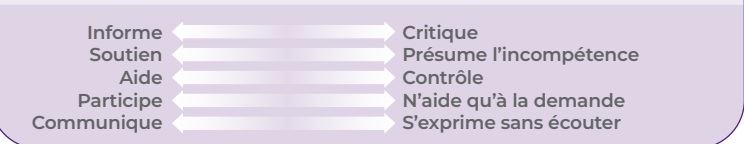
La coparentalité implique au minimum 2 personnes, des personnes différentes qui n'ont souvent pas le même vécu, les mêmes façons de voir et de faire les choses.

LA COPARENTALITÉ C'EST L'ART DE COMPOSER AVEC LES DIFFÉRENCES!

Si les différences sont un défi pour les parents, car elles impliquent communication et négociation, elles peuvent être une grande richesse pour l'enfant.

RENFORCER LA COPARENTALITÉ, C'EST SURTOUT TRAVAILLER SUR LES PERCEPTIONS!

Car chacun des coparents a sa propre image de l'autre, de soi et de la relation. Par exemple, l'appui d'un coparent peut être perçu de façon très différente par chacun :



Avec la participation financière du :

